

Libre-échange ou Protectionnisme ?

Dans le cadre du changement de société auquel nous aspirons, il nous a semblé qu'il était grand temps de se positionner sur cette question au sein de notre Parti.

Nous avons donc réfléchi en petit comité lequel est composé de **retraité-e-s des Douanes membres du PCF** pour apporter notre contribution. Notre expérience professionnelle qui a débuté dans les années 60 ou début 70, nous a permis de mesurer pleinement les effets désastreux des politiques mises en œuvre nationalement et, ce, concomitamment à la construction de l'Union Européenne d'essence néolibérale.

Tout d'abord nous tenons à rappeler que la Douane française a toujours évolué avec son temps mais elle n'a jamais connu des bouleversements aussi importants depuis ces 30 dernières années. Son rôle a considérablement changé au cours des siècles, notamment depuis la mise en œuvre des différents processus et textes relatifs à la Construction Européenne. Qu'il s'agisse :

- **De la mise en œuvre du marché unique avec l'Acte Unique, 1986**
- *De l'élargissement progressif de l'Union à 28 membres,*
- *De l'absorption du secteur des contributions indirectes,*
- *De la suppression d'un quart de ses effectifs, depuis 2002 (16000 douaniers aujourd'hui)*
- *De la généralisation des technologies de l'information et de la communication*

Tout cela alors que les échanges de marchandises ont crû de manière exponentielle, que les modes de transports de marchandises ont été modifiés (conteneurisation) et que des courants de fraudes nouveaux avec internet ou le fret express sont apparus.

Cette Administration régaliennne très discrète est l'une des Directions Générales du ministère du budget. **La particularité de ses missions de régulation** la place sous la triple tutelle du Ministre de l'Economie, du Ministre du Commerce Extérieur et du Ministre du Budget ;

Aussi, même si les droits de Douane ne constituent plus une des premières recettes de l'Etat, la Douane reste une administration fiscale de première importance (en 2012 68 milliards d'euros de recettes fiscales sur un total voté de 275 milliards) Elle est chargée de veiller à l'application d'une multitude de réglementations concernant les marchandises faisant l'objet d'échanges internationaux qui la

place dans une situation de « bras armé » de la politique économique, sanitaire, en sus de ses missions fiscales.

La Douane a donc un rôle économique, elle contrôle Les flux commerciaux avec 3 objectifs : la fluidité des échanges, la sécurité des approvisionnements et des flux, la qualité du service rendu. Son rôle économique en matière viti-vinicole est majeur également. Elle a une mission de lutte contre la fraude et contre les grands trafics internationaux (drogues, contrefaçons, trafic d'armes, blanchiment « d'argent sale »,...) Elle a une mission de protection de la sécurité et de la santé publique et, enfin, elle concourt à la protection de l'environnement (luttés contre les pollutions diverses, dégazage en mer, etc) ou du patrimoine national.

En conclusion sur ce 1^{er} aspect : par les leviers de la fiscalité, de l'action économique et de la lutte contre la fraude, la douane exerce une véritable mission de régulation de l'économie et des échanges ;

Une fois énoncées les missions qui lui sont dévolues plus dure en est la chute dans la réalité vécue par les agents après les politiques successives de suppressions d'emplois et nous allons rentrer dans le vif du sujet.

Les douaniers ont vu leur rôle politique dilué au fil du temps et c'est un vrai malaise au travail de ne plus savoir à quoi l'on sert. IL y a deux branches dans l'administration des douanes : une branche dite de « surveillance », qui est présente aux frontières extra-communautaires, et une branche dite « d'opérations commerciales ». Pour ceux-ci la définition de leur métier s'est trouvée largement bousculée avec les mesures de dérégulation du commerce. On doit devenir des « facilitateurs du commerce », libre-échange oblige ! Ce qui est complètement schizophrène pour les agents car ils ne faciliteront jamais autant le commerce qu'en disparaissant complètement. **Mais au-delà des conséquences sur le service Public douanier et sur les agents, c'est bien sur notre modèle de société que le libre-échange a des répercussions dévastatrices : c'est tout un processus :**

Avec le libre-échange il y a obsession compétitive, avec l'obsession compétitive il faut forcément revenir sur les droits acquis. Il faut forcément travailler plus longtemps, il faut travailler plus vieux. La protection du travail est insupportable, les indemnités prud'homales trop élevées, elles font fuir les capitaux, etc. Donc il faut simplement se dire que si l'on veut que nos normes soient applicables, si l'on veut leur

donner de la force, il faudra simplement se donner les moyens de se protéger de la concurrence extérieure qui pourra les remettre en cause. On pourrait aussi parler des délocalisations. Les seules délocalisations pures (prendre un emploi et le mettre ailleurs) entre 1980 et 2007, ce sont deux millions de personnes, entre 2007 et 2015, 700 000 personnes... Sans parler des effets induits sur la sous-traitance, ou le bassin d'emplois. Des emplois industriels supprimés entraînent des suppressions indirectement des emplois de service autour du bassin d'emploi. Donc pour relancer la production quelle qu'elle soit (vêtements, ordinateurs, etc), Cela signifie du travail, qui doit définir un ensemble de normes : dans notre vision du Progrès Social ne s'agit-il pas de transformer la façon de produire, travailler moins, passer à 10 semaines de congés payés et à la semaine de 25h, avec des normes environnementales beaucoup plus élevées qu'aujourd'hui, améliorer la santé et la prévention au travail, redonner du pouvoir aux salariés, etc ? il faut d'autant plus se protéger de la concurrence internationale. Quand on dit régulation du commerce n'est pas une fin en soi, le protectionnisme n'est pas une politique publique en tant que telle mais c'est un instrument nécessaire pour appliquer le programme politique progressiste que nous souhaitons.

La régulation du commerce est donc un instrument de transformation sociale sinon tout le reste ne sera pas réalisable.

Considérant que la construction européenne est consubstantiellement basée sur le libéralisme qu'elle a fait rentrer dans le Droit. Que le Droit communautaire est en haut de la pyramide des normes sur lequel se situe la constitution et en bas les textes règlementaires alors tout le Droit doit respecter ce cadre-là celui du libéralisme. Il s'impose à tous les états et donc à toutes les normes qu'ils édicteront : les fameuses 4 libertés issues de l'acte unique, liberté de circulation des personnes, des capitaux, des marchandises, et des prestations de service ; Du marché commun dès 1957 en passant par le marché intérieur, le processus était déjà en marche ; mais cela n'a pas explosé à la face du monde car au départ cet espace s'est construit entre des Etats dont les normes juridiques et le développement économique sont à peu près équivalents. Mais quand arrivent les pays du sud puis les pays de l'Europe de l'est à partir du début des années 2000 le phénomène est décuplé ; les écarts salariaux au sein de l'UE au moment de l'élargissement sont passés de 1 à 4 en 2004 à 1 à 10 en 2010. Le niveau de salaire minimum est de 1430 bruts euros en France contre 159 en Bulgarie moins que le salaire minimum chinois.

Comme la Bulgarie est membre de l'UE, on ne peut pas réguler le commerce avec cet Etat ;

La question est donc comment agir dans ce cadre contraint y compris si « les forces de transformations sociales » parvenaient à conquérir les lieux de pouvoir dans notre pays ?, quel doit être le « rôle » des parlementaires européens issus de nos rangs dans un tel contexte, comment travailler avec ces élu(e)s, à savoir à la fois être force de propositions d' une autre conception émancipatrice et caisse de résonance des effets néfastes indiscutables des institutions européennes actuelles ?

Car clairement quelles sont les conséquences aujourd'hui de ces politiques libérales ?

Quelques exemples tirés de la production automobile : entre 2005 et 2010, la production française est passée de 56 à 35%, et chez Renault de 50 à 23% pour ne citer que les entreprises dans lesquelles l'Etat détient des parts de Capital. Aujourd'hui 55% des entreprises qui délocalisent le font à l'intérieur de l'union européenne. Cela concerne aussi le cinéma, l'agriculture,... Cette logique dé régulatrice, ce phénomène de dumping touche même les pays fondateurs notamment sur l'agro-alimentaire. Par exemple la production de porcs est de 20% moins cher en Allemagne (pas de salaire minimum dans l'agro-alimentaire). On y trouve essentiellement des salariés d'Europe de l'Est payés 2 ou 3 euros de l'heure. Pour la production de fruits c'est frappant aussi : 1kg de pêches en France 1,30 euros et en Espagne 0,79 euros donc plus chers ; la production française est passée de 450 000 tonnes à 250 000 tonnes en 10 ans et le niveau d'importation est monté à 120 000 tonnes. Produire des pêches en France devient une production de niche réservée au Bio, au local, pour lequel le consommateur accepte de payer des prix plus élevés.

Notre Conclusion :

Dans l'imaginaire de la Gauche de transformation sociale, les frontières ont toujours été des barrières qui séparaient les peuples, qui les dressaient les uns contre les autres, qui étaient des instruments du nationalisme. C'est donc extrêmement compliqué d'admettre que ce contre quoi elles se sont battues peuvent être des instruments de souveraineté et des instruments de protection ;

Mais il faut faire une distinction entre la frontière forteresse et la frontière qui protège. Pourtant pour lutter contre la frontière militaire il faut aller à la racine et repenser la régulation des espaces commerciaux. Aujourd'hui au sein de l'UE on recrée des

frontières mais pour rétablir le contrôle des populations, on suspend les accords de Schengen suite aux attentats de 2015, lorsque l'on assimile immigration et terrorisme, partout on recrée des frontières militarisées jamais il n'est question de recréer des frontières commerciales. Le Libre-Echange n'est absolument pas remis en question et c'est pourtant là l'enjeu majeur ; Nous ne nions pas la frontière physique mais elle a surtout pour nous une dimension juridique.

C'est le lieu et le moyen par lesquels un Etat, ou plutôt une entité souveraine, va se donner les moyens pour que les capitaux et les marchandises qui entrent sur son espace respectent les normes qu'il s'impose chez lui et ne vont pas provoquer de Déséquilibres. (Proposition de recruter 5000 douaniers formés en ce sens)

Prendre l'initiative d'un grand débat sur ces questions socio-économiques sous forme d'Etats généraux en France avec l'ensemble des associations citoyennes, organisations syndicales de salariés et d'entreprises, et les partis de la Gauche européenne et nordique, serait un formidable appui idéologique pour contrer les dérives nationalistes nauséabondes en œuvre dans toute l'Europe .